

Que la Chambre exige du ministre des Communications qu'il donne des éclaircissements quant à la véritable politique du gouvernement à cet égard, afin que les Canadiens qui investissent de l'argent durement gagné dans la fabrication et l'achat de ces antennes, sachent si leur investissement est sûr ou bien s'ils peuvent s'attendre à voir débarquer chez eux la police des antennes.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, rien qu'en Colombie-Britannique, des centaines de travailleurs forestiers et d'autres travailleurs en chômage ont cessé de toucher des prestations d'assurance-chômage au cours des derniers mois lorsqu'ils se sont prévalus du programme de création d'emplois temporaires et ont été forcés d'attendre, sans argent, de six à huit semaines, et parfois davantage, pendant que les bureaucrates du ministère de l'Emploi et le ministre s'amusaient. Ces laissés pour compte viennent s'ajouter à la liste des milliers d'autres qui ont dû vivre de l'assistance publique ou de la charité en attendant, semaine après semaine, qu'on leur verse les prestations auxquelles ils ont droit. Je propose donc, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):

Que la Chambre décerne une médaille à l'effigie de Néron accompagnée d'un bouquet de feuilles d'érable fanées au ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour le récompenser d'avoir passé le plus clair de son temps à faire des bourdes et à muser, à l'instar de l'empereur, pendant que les chômeurs sont sur des charbons ardents et qu'elle lui demande de ne plus envoyer d'autres chômeurs dans la fosse aux lions.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1115)

LES TRAVAUX PUBLICS

LES APPELS D'OFFRES POUR L'ADJUDICATION DE CONTRATS DE CONSTRUCTION

M. Fred King (Okanagan-Similkameen): Madame le Président, le grand thème des trois messages du premier ministre était la confiance. La confiance est un élément essentiel de la démocratie. Dernièrement, dans ma circonscription, on a porté à mon attention trois cas où des contrats gouvernementaux ont été adjugés en violation des pratiques normales d'appel d'offres. Compte tenu de cette situation, je propose, appuyé par le représentant de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway):

Que la Chambre enjoigne au gouvernement du Canada de garantir que lorsqu'il fait des appels d'offres pour l'adjudication de contrats de construction,

Questions orales

toutes les conditions entourant la présentation de soumissions seront scrupuleusement respectées afin d'éviter que des considérations politiques ou autres, tout aussi indésirables, n'entrent en ligne de compte et ne viennent détruire l'esprit de confiance dont le premier ministre a parlé et dont dépend en grande partie la future unité de notre pays.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE NOUVEAU PROGRAMME POUR L'EXPANSION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

LA CRÉATION D'EMPLOIS À PLEIN TEMPS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre ou au ministre des Finances. Le ministre des Finances a annoncé un nouveau programme pour l'expansion et le développement de l'emploi. Il a dit dans son exposé budgétaire: «Celui-ci devrait fournir du travail à 60,000 personnes sur 18 mois.» S'agira-t-il d'emplois à plein temps?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai dit qu'il s'agissait d'un programme de création directe d'emplois et que ces emplois seraient temporaires, que leur durée serait d'au moins 20 semaines. Dans bien des cas, cela dépendra toutefois également de la collaboration des entreprises, c'est évident. Une bonne partie de ces emplois seront permanents et ils seront maintenus. D'autres emplois qui seront peut-être créés avec la collaboration des provinces, pourront être permanents. Il faudra faire une évaluation à mesure que le programme prendra de l'ampleur. Les 60,000 emplois que j'ai annoncés seront directement créés par le biais de ce programme. Je n'ai pas tenu compte des emplois qui seront créés indirectement grâce à cette initiative.

M. Clark: Madame le Président, le ministre a répondu à côté de la question, mais il a bel et bien déclaré à la Chambre que les 60,000 emplois qui, d'après ce qu'il a dit il y a deux jours, devraient être des emplois à plein temps, auraient une durée de 20 semaines, voire plus, mais que cela dépendrait davantage de l'intervention d'autres personnes. C'est un programme basé sur l'incertitude.

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DU PROGRAMME

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je voudrais demander au ministre des précisions au sujet de ce programme. Dans son exposé budgétaire, il a dit que son collègue, le ministre du chômage, en révélerait bientôt les détails. Permettez-moi de demander au ministre si ce programme a été mis au point. Le gouvernement sait-il au juste ce qu'il propose?